

# ZONE DE POLICE DE LIÈGE

# ANALYSE 2020-2024

D.S.F.I. | Service d'Analyse et Appui Stratégique

Mars 2025



[www.policeliège.be](http://www.policeliège.be)

# ZONE DE POLICE DE LIÈGE

## Statistiques policières de la criminalité enregistrée

### Années 2020 à 2024

#### TABLE DES MATIÈRES

<b>Objectif de ce document .....</b>	<b>3</b>
A. Objectif .....	3
B. Plan Zonal de Sécurité 2020-2025.....	3
C. Source des données .....	3
D. Méthodologie .....	4
<b>1. Évolution globale annuelle .....</b>	<b>5</b>
A. Faits enregistrés par la ZP Liège .....	5
B. Criminalité enregistrée.....	6
1. Proactivité et réactivité policière .....	8
2. Atteintes aux biens.....	9
a. Les vols .....	10
b. Les dégradations volontaires.....	14
c. Les fraudes.....	14
3. Atteintes aux personnes.....	15
a. Les atteintes à l'intégrité physique .....	15
b. Les atteintes à l'intégrité morale.....	16
c. Les mœurs .....	16
d. Les violences intrafamiliales.....	17
4. Législation étrangers .....	18
5. Stupéfiants.....	18
6. Criminalité économique et financière.....	19
7. Environnement.....	19
8. Délits contre l'autorité publique (ordre et foi publics) .....	20
9. Armes .....	20
10. Délits contre la sécurité publique.....	20
11. Sureté de l'Etat .....	21
12. TEH - Traite des êtres humains.....	21
C. La réglementation communale .....	22

<b>2. Sécurité routière .....</b>	<b>23</b>
A. Accidents de la circulation .....	23
1. Ampleur et évolution .....	23
2. Victimes .....	23
B. Infractions de roulage .....	24
<b>3. Arrestations .....</b>	<b>26</b>
<b>4. Conclusions .....</b>	<b>27</b>
A. Infractions.....	27
B. Accidents et infractions de roulage.....	28
C. Arrestations.....	28

# OBJECTIF DE CE DOCUMENT

## A. Objectif

Ce document a pour objectif de dresser un état des lieux de la « criminalité » enregistrée dans la Zone de Police de Liège en 2024. Cet état des lieux doit répondre à certaines questions qui permettent d'évaluer et d'orienter la politique policière de la Zone de police, par exemple :

- Quels sont les types de criminalité les plus fréquents ?
- Comment évolue la criminalité ?

L'année 2020 (et dans une moindre mesure l'année 2021) a été très particulière compte-tenu de la crise sanitaire et des mesures gouvernementales liées (confinement, couvre-feu, fermeture de l'HORECA et des salles de spectacles, annulation des festivals, télétravail, etc.). Les restrictions de circulation et de contacts sociaux se sont traduites dans les chiffres enregistrés par des diminutions importantes pour la plupart des types de faits. La réorientation de l'activité policière vers les patrouilles Covid et la diminution de certaines activités de contrôle (économique, environnement...) expliquent également certaines évolutions chiffrées présentées dans ce document.

## B. Plan Zonal de Sécurité 2020-2025

Les objectifs stratégiques du Plan Zonal de Sécurité 2020-2025 de la ZP Liège sont les suivants :

1. contribuer à la sécurité routière (stationnement, vitesse, imprégnation)
2. contribuer à diminuer les nuisances environnementales (déchets, bruit...)
3. contribuer à la lutte contre les stupéfiants (détention / vente / trafic / culture)
4. contribuer à la lutte contre toutes les formes de vols (avec une attention particulière pour le Carré)
5. contribuer à la lutte contre le radicalisme et l'extrémisme violents
6. contribuer à la lutte contre les violences intra-familiales

## C. Source des données

Les faits pris en considération dans ce document sont les faits commis sur le territoire de la Ville, qui ont été constatés par la ZP Liège et qui ont été enregistrés dans l'ISLP Traitement de la ZP Liège.

Ne sont donc pas pris en compte les faits survenus en dehors des limites communales, même s'ils sont constatés par la ZP Liège ou encore les faits survenus à Liège mais constatés par un autre corps de police (locale ou fédérale).

Nous parlons dans ce document de faits et non de PV. En effet, plusieurs faits peuvent se trouver dans un seul PV et il convient de les prendre tous en considération. Rappelons également que les tentatives sont prises en compte dans les chiffres présentés.

Il faut être conscient que nous ne donnons ici qu'une image des faits enregistrés dans l'ISLP et qui ont donné lieu à la rédaction d'un PV (module Traitement). Pour certains types d'infractions, le chiffre noir peut être important. De même, les chiffres peuvent être « influencés » par la proactivité policière dans certaines problématiques. Enfin, l'évolution de la législation peut également biaiser la lecture des chiffres et de leur évolution. Ainsi, les modifications récentes en matière de réglementation communale et de SAC rendent difficile l'interprétation des évolutions.

Les évolutions sont calculées entre 2023 et 2024. Les pourcentages ne sont pas calculés lorsque les chiffres absolus sont inférieurs à 30 pour 2023 (indiqués comme « nc » (non calculés) dans les tableaux). En effet, les évolutions calculées sur des faibles chiffres ne sont pas représentatives.

## *D. Méthodologie*

Les chiffres présentés dans ce rapport proviennent exclusivement de l'ISLP de la ZP Liège (ISLP module Traitement) et concernent la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2024 sur base d'une extraction des données réalisée le 20 janvier 2025. Il faut être conscient qu'un certain nombre de PV relatifs à des faits commis en 2024 ne sont pas encore rédigés au moment de l'extraction des données pour cette analyse. De même, certains faits commis en 2024 n'ont pas encore été portés à la connaissance de nos services. Les chiffres 2024 sont donc amenés à évoluer (légèrement) dans les semaines et mois à venir.

Les chiffres présentés sont issus d'un outil de rapportage créé et géré par le Service d'Analyse et d'Appui Stratégique. Pour rappel, cet outil est mis à jour mensuellement et disponible sur l'intranet de la zone.

# 1. ÉVOLUTION GLOBALE ANNUELLE

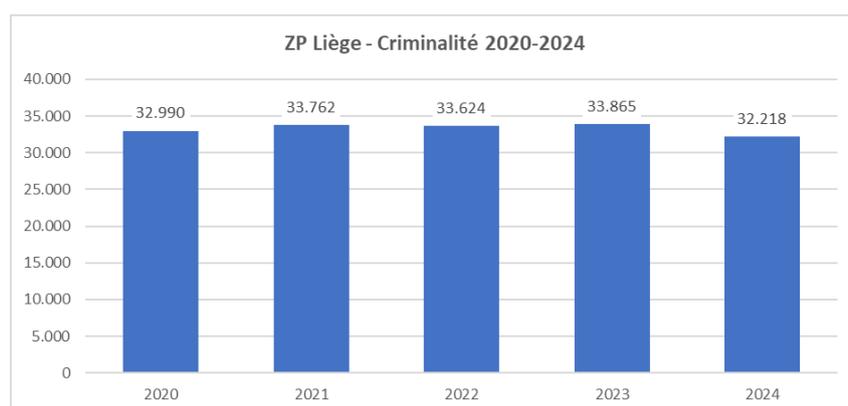
## A. Faits enregistrés par la ZP Liège

L'évolution des grandes catégories de faits enregistrés au sein de la ZP Liège est présentée dans le tableau suivant<sup>1</sup>.

	2020	2021	2022	2023	2024	Evo. 23-24
Criminalité	32.990	33.762	33.624	33.865	32.218	-4,9%
Réglementation communale	4.333	5.410	5.575	5.115	4.776	-6,6%

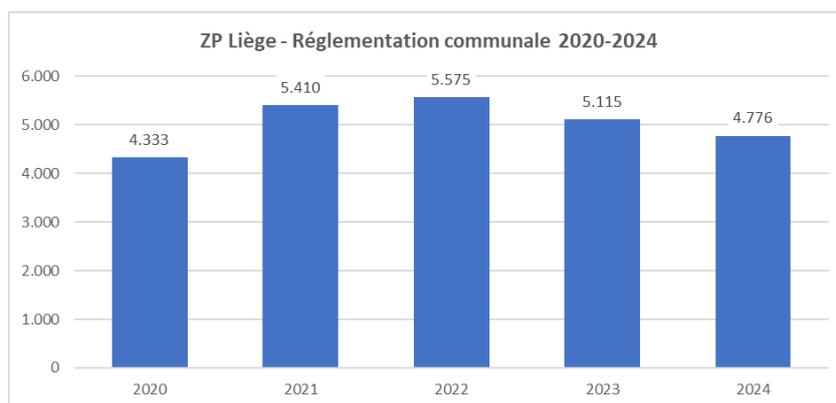
Le nombre d'infractions de la catégorie « Criminalité » est en diminution (-4,9%) en 2024. Les chiffres restent plus ou moins stables depuis 2020. Les chiffres relatifs aux infractions à la réglementation communale présentent une diminution de -6,6% par rapport à 2023.

Les chiffres et l'évolution de la criminalité doivent être relativisés puisque les statistiques ne mesurent pas seulement l'évolution de la criminalité mais également l'activité policière. Autrement dit, se retrouvent mêlées ici la proactivité et la réactivité. Nous reviendrons sur ce point plus loin dans cette analyse.



<sup>1</sup> Rappelons que les chiffres de ce tableau ne peuvent être additionnés en raison des doubles incriminations. Ainsi, par exemple, certains types de vols ou de dégradations se retrouvent dans la catégorie criminalité ET dans la réglementation communale. Le même PV est envoyé au Parquet et au Sanctionnateur communal. C'est également le cas pour les tapages nocturnes.

Les chiffres relatifs à la réglementation communale sont en diminution de -6,6% en 2023.



## B. Criminalité enregistrée

Le nombre de faits enregistrés en matière de criminalité s'élève à 32218 pour l'année 2024. Cela représente une diminution de -4,9% par rapport à 2023.

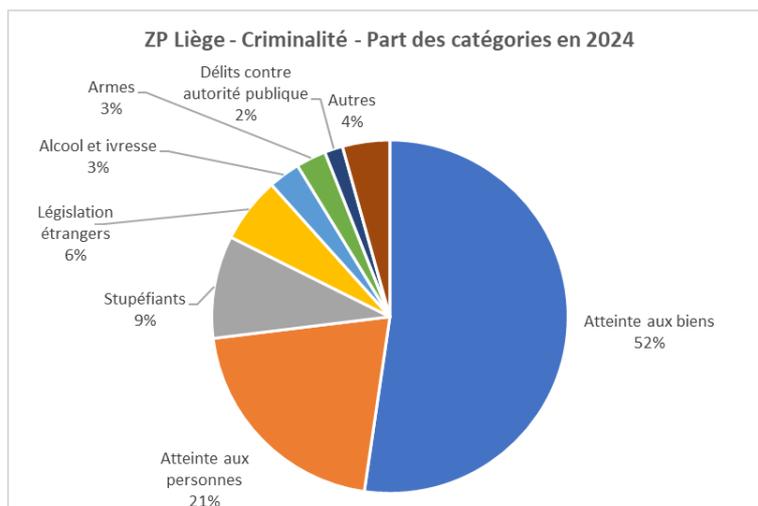
	2020	2021	2022	2023	2024	Evo. 23-24
Criminalité	32.990	33.762	33.624	33.865	32.218	-4,9%

La répartition et l'évolution des grandes catégories de faits sont présentées dans le tableau suivant<sup>2</sup>.

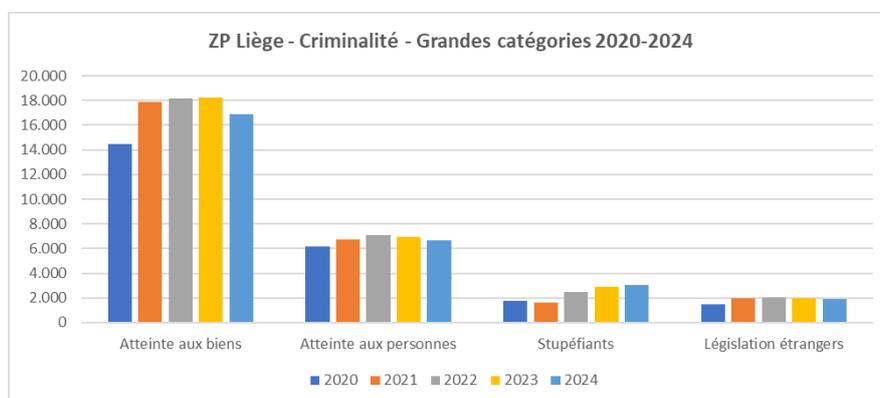
	2020	2021	2022	2023	2024	Evo. 23-24
Atteinte aux biens	14.473	17.903	18.172	18.240	16.852	-7,6%
Atteinte aux personnes	6.183	6.736	7.125	6.965	6.680	-4,1%
Stupéfiants	1.749	1.634	2.458	2.874	3.026	+5,3%
Législation étrangers	1.459	1.948	2.063	2.000	1.934	-3,3%
Alcool et ivresse	658	727	941	943	930	-1,4%
Armes	725	754	805	896	878	-2,0%
Délits contre autorité publique	602	548	518	556	534	-4,0%
Environnement	351	560	771	622	532	-14,5%
Criminalité économique et financière	452	455	441	452	460	+1,8%
Délits contre la sécurité publique	36	57	43	47	140	+197,9%
Santé publique	6.195	2.292	130	96	109	+13,5%
Criminalité - Autre	66	111	107	123	105	-14,6%
TEH	19	24	33	21	22	nc
Sureté de l'Etat	22	13	17	30	16	nc
<b>Criminalité</b>	<b>32.990</b>	<b>33.762</b>	<b>33.624</b>	<b>33.865</b>	<b>32.218</b>	<b>-4,9%</b>

En 2024, les atteintes aux biens sont les types de faits les plus fréquents, représentant 52% des infractions enregistrées, suivies des atteintes aux personnes (21%). Viennent ensuite les stupéfiants (9,4%) et la législation étrangers (6%) complètent le top 4. Ces quatre catégories représentent 88% de la criminalité enregistrée.

<sup>2</sup> La catégorie « Criminalité – Autres » reprend essentiellement des contrôles des commerces (défaut d'affichage des prix, date de péremption...), le non-respect des conditions liées à la surveillance électronique ainsi que le squat. La catégorie « Délits contre la sécurité publique » concerne essentiellement des faits liés au stades de foot.



L'évolution du nombre de faits enregistrés dans les grandes catégories est présentée dans le graphique ci-dessous.



Les atteintes aux biens sont en diminution en 2024 (-7,6% en 2024). Les atteintes aux personnes présentent une diminution de -4,1%. Les stupéfiants poursuivent leur augmentation (+5,3%). Notons toutefois que les chiffres relatifs aux stupéfiants sont fortement marqués par les contrôles lors du festival des Ardentes<sup>3</sup>. En 2024, 621 PV de détention/consommation de stupéfiants ont été rédigés durant le festival.

Les infractions à la législation étrangers restent assez stables dans le temps (-3%) si l'on excepte l'année 2020. Parmi les autres catégories d'infractions, notons la forte diminution des infractions liées à l'environnement (-14,5%) ou encore des infractions « santé publique » (-26,9%). Notons que les faits liés à l'alcool/ivresse, les délits contre l'autorité publique (rébellions, outrages) ou encore la criminalité économique et financière restent stables en 2024.

Nous reviendrons plus en détail sur les explications de ces évolutions.

<sup>3</sup> Rappelons que le Festival des Ardentes n'a pu être organisé en 2020 et 2021.

## 1. Proactivité et réactivité policière

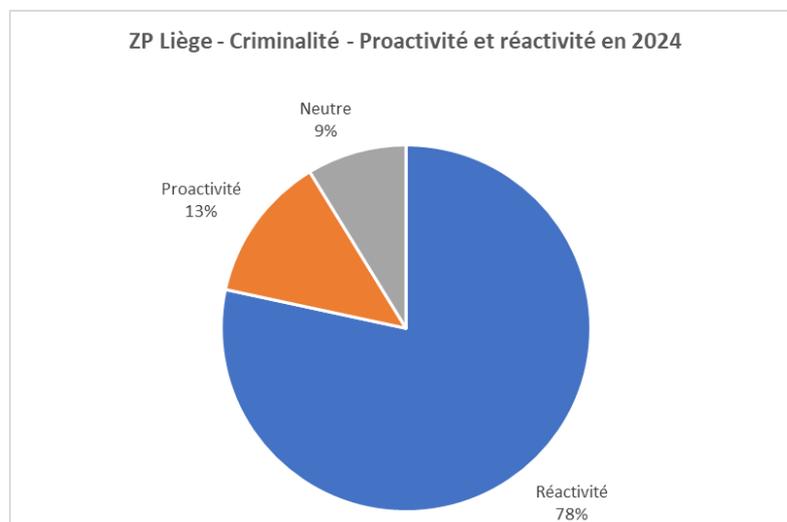
La distinction entre réactivité et proactivité policière permet de nuancer l'évolution de la criminalité. Pour ce faire, les différentes catégories de faits ont été classées en « réactif », « proactif » ou « neutre ». Cette répartition n'est établie qu'à titre indicatif. Des nuances peuvent être apportées selon les types de faits ou selon les situations. Cette distinction doit donc être considérée comme une indication générale.

Ainsi, la réactivité concerne : les atteintes aux biens, les atteintes aux personnes, l'alcool et l'ivresse, les délits contre l'autorité publique, les délits contre la sécurité publique, la sûreté de l'Etat et la catégorie « autre ».

La proactivité concerne elle : les stupéfiants, la criminalité économique et financière, l'environnement, la santé publique (influencée fortement par la crise Covid durant les années 2020 et 2021), la TEH et les hormones.

La catégorie « neutre » reprend la législation relative aux étrangers ainsi que les armes car ce sont souvent des infractions qui découlent d'une intervention pour un autre motif ou qui dépendent des caractéristiques des suspects.

	2020	2021	2022	2023	2024	Evo. 23-24
Réactivité	22.040	26.095	26.923	26.904	25.257	-6,1%
Proactivité	8.766	4.965	3.833	4.065	4.149	+2,1%
Neutre	2.184	2.702	2.868	2.896	2.812	-2,9%



La réactivité concerne 78% des faits enregistrés en matière de criminalité en 2024.

Le travail proactif concerne 13% de la criminalité.

La catégorie « neutre » englobe 9% de la criminalité.

Les faits réactifs sont en diminution de -6,1%. En revanche, les faits proactifs présentent une augmentation de +2,1%.

La ventilation des catégories concernant le travail « réactif » est présentée au tableau suivant.

Réactivité	2020	2021	2022	2023	2024	Evo. 23-24
Atteinte aux biens	14.473	17.903	18.172	18.240	16.852	-7,6%
Atteinte aux personnes	6.183	6.736	7.125	6.965	6.680	-4,1%
Alcool et ivresse	658	727	941	943	930	-1,4%
Délits contre autorité publique	602	548	518	556	534	-4,0%
Délits contre la sécurité publique	36	57	43	47	140	+197,9%
Criminalité - Autre	66	111	107	123	105	-14,6%
Sureté de l'Etat	22	13	17	30	16	nc
<b>Réactivité</b>	<b>22.040</b>	<b>26.095</b>	<b>26.923</b>	<b>26.904</b>	<b>25.257</b>	-6,1%

Les deux grandes catégories, atteintes aux biens et atteintes aux personnes sont en diminution (respectivement -7,6% et -4,1%). Les délits contre la sécurité publique augmentent fortement (sécurité dans et autour des stades).

L'évolution de la proactivité est présentée au tableau suivant. Notons que la proactivité représentait 9% de la criminalité enregistrée en 2019, ce pourcentage grimant à 27% en 2020 pour redescendre à 13% en 2024. Cette évolution est évidemment à mettre en rapport avec la crise sanitaire (contrôles Covid en 2020 et 2021).

Proactivité	2020	2021	2022	2023	2024	Evo. 23-24
Stupéfiants	1.749	1.634	2.458	2.874	3.026	+5,3%
Environnement	351	560	771	622	532	-14,5%
Criminalité économique et financière	452	455	441	452	460	+1,8%
Santé publique	6.195	2.292	130	96	109	+13,5%
TEH	19	24	33	21	22	nc
<b>Proactivité</b>	<b>8.766</b>	<b>4.965</b>	<b>3.833</b>	<b>4.065</b>	<b>4.149</b>	+2,1%

En matière de proactivité, soulignons l'augmentation des faits de stupéfiants (+5,3 A l'inverse, nous enregistrons une diminution des faits liés à l'environnement (-14,5%), des faits liés à la santé publique (il s'agit le plus souvent de défauts d'étiquetage constatés lors de contrôles), et de la traite des êtres humains.

Enfin, l'évolution de la catégorie « neutre » est présentée ci-dessous.

Neutre	2020	2021	2022	2023	2024	Evo. 23-24
Législation étrangers	1.459	1.948	2.063	2.000	1.934	-3,3%
Armes	725	754	805	896	878	-2,0%
<b>Neutre</b>	<b>2.184</b>	<b>2.702</b>	<b>2.868</b>	<b>2.896</b>	<b>2.812</b>	-2,9%

Les infractions à la législation sur les étrangers restent stables dans le temps.

## 2. Atteintes aux biens

Les atteintes aux biens sont en légère diminution (-7,6%). Ces atteintes aux biens consistent essentiellement en des vols et extorsions (70% des atteintes aux biens) suivis des fraudes (16%) et des dégradations volontaires (12%). Notons une diminution des vols et extorsions (-8,4%), des dégradations volontaires (-10,5%) et surtout des incendies et explosions (-33%). Les fraudes restent stables (Il s'agit principalement de fraudes informatiques « obtention d'un avantage patrimonial

frauduleux par un moyen technologique - retraits d'argent à l'aide de cartes volées » et d'escroqueries avec internet).

	2020	2021	2022	2023	2024	Evo. 23-24
Vol et extorsion	10.344	13.344	12.937	12.966	11.873	-8,4%
Fraude	1.529	1.946	2.719	2.775	2.783	+0,3%
Dégradation volontaire	2.228	2.273	2.159	2.172	1.945	-10,5%
Recel	160	185	207	164	141	-14,0%
Incendie et explosion	212	155	150	162	108	-33,3%
<b>Total général</b>	<b>14.473</b>	<b>17.903</b>	<b>18.172</b>	<b>18.240</b>	<b>16.852</b>	<b>-7,6%</b>

### a. Les vols

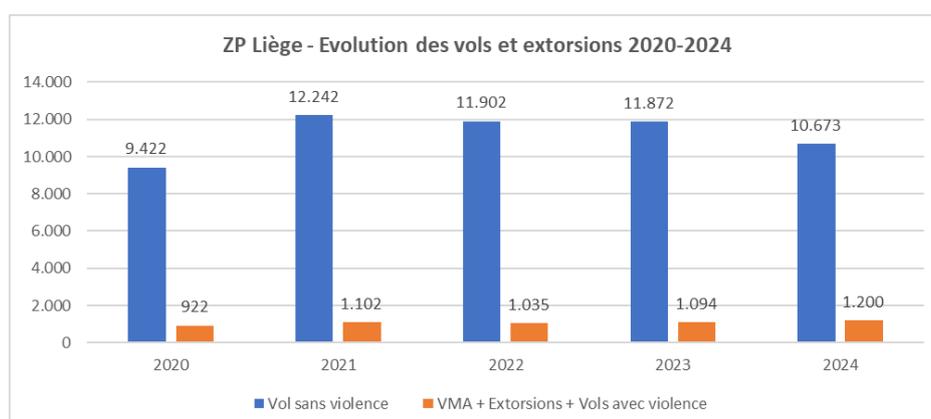
De manière globale, les vols sont en diminution de -8,4%. Les vols sont heureusement dans l'immense majorité des cas des vols sans violence (90% des vols).

	2020	2021	2022	2023	2024	Evo. 23-24
Vol sans violence	9.422	12.242	11.902	11.872	10.673	-10,1%
Vol avec violence	688	870	822	901	947	+5,1%
Vol à main armée	121	133	115	112	150	+33,9%
Extorsion	113	99	98	81	103	+27,2%
<b>Vol et extorsion</b>	<b>10.344</b>	<b>13.344</b>	<b>12.937</b>	<b>12.966</b>	<b>11.873</b>	<b>-8,4%</b>

Les chiffres relatifs aux trois formes violentes de vols présentent une augmentation de +9,7%.

	2020	2021	2022	2023	2024	Evo. 23-24
Vol sans violence	9.422	12.242	11.902	11.872	10.673	-10,1%
VMA + Extorsions + Vols avec violence	922	1.102	1.035	1.094	1.200	+9,7%

Le tableau suivant montre le détail des VMA (Vols à main armée), vols avec violence et extorsions.



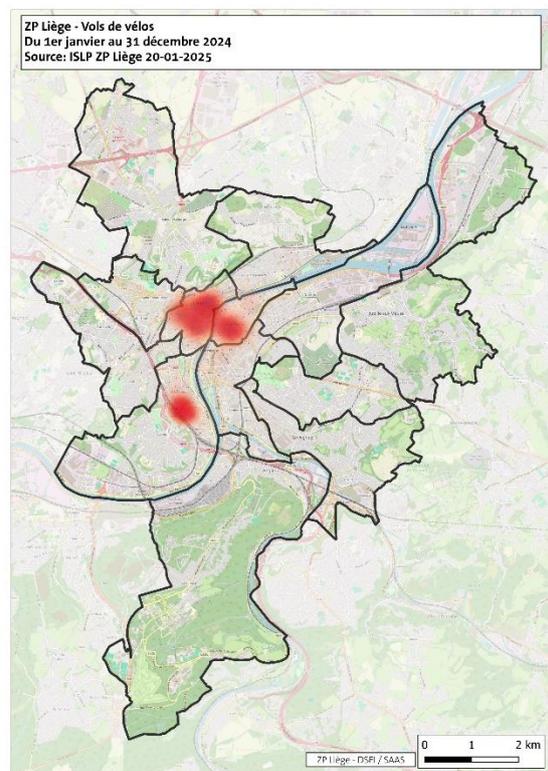
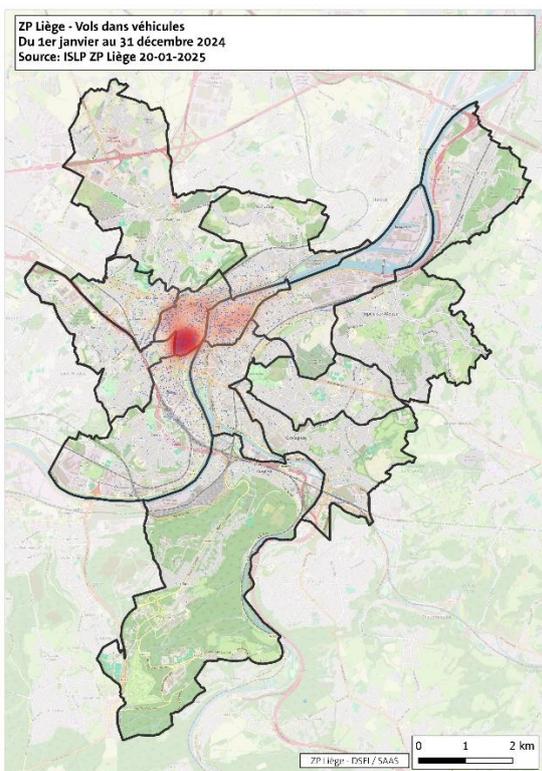
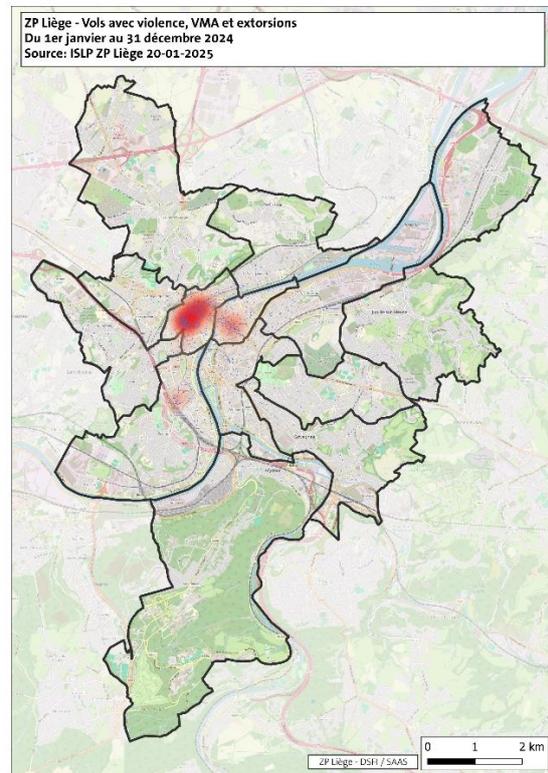
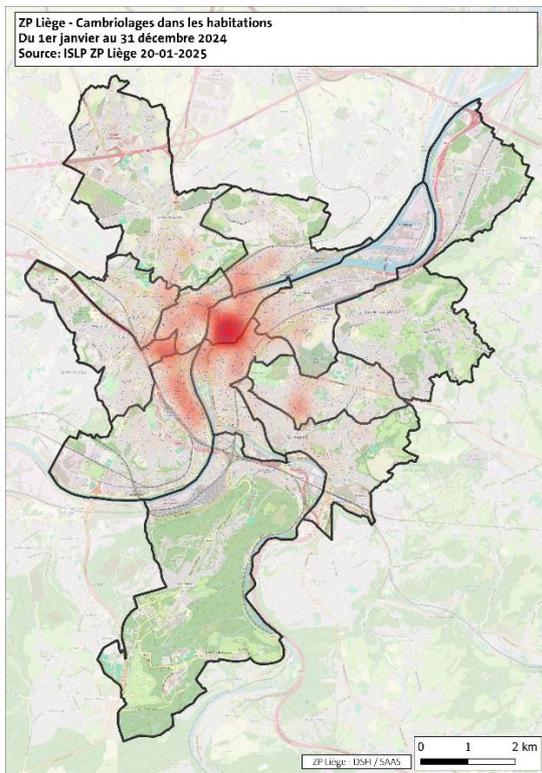
	2020	2021	2022	2023	2024	Evo. 23-24
<b>Vol avec violence</b>						nc
Vol à l'arraché	130	181	164	185	221	+19,5%
Vol à l'étalage	31	40	41	50	35	-30,0%
Cambriolage dans habitation	13	21	16	27	15	nc
Vol de voiture	10	20	13	26	11	nc
Vol dans véhicule	5	14	10	11	10	nc
Vol de mobylette		2	5	2	3	nc
Vol de moto	2			2		nc
Vol de vélo	2	3	4	5		nc
Autre vol	495	589	569	593	652	+9,9%
<b>Total Vol avec violence</b>	<b>688</b>	<b>870</b>	<b>822</b>	<b>901</b>	<b>947</b>	+5,1%
						nc
<b>Vol à main armée</b>						nc
Vol à main armée	112	112	101	100	129	+29,0%
Cambriolage dans habitation	6	7	12	6	13	nc
Vol de voiture	3	14	2	6	8	nc
<b>Total Vol à main armée</b>	<b>121</b>	<b>133</b>	<b>115</b>	<b>112</b>	<b>150</b>	+33,9%
						nc
<b>Extorsion</b>	<b>113</b>	<b>99</b>	<b>98</b>	<b>81</b>	<b>103</b>	+27,2%
						nc
<b>VMA + Extorsions + Vols avec violence</b>	<b>922</b>	<b>1.102</b>	<b>1.035</b>	<b>1.094</b>	<b>1.200</b>	+9,7%

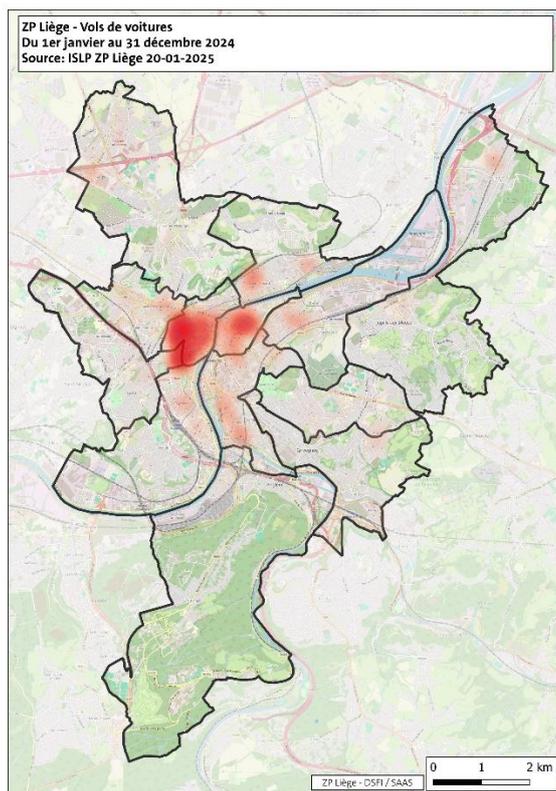
Indépendamment de l'aspect violent, les vols sont principalement des vols simples (25% des vols), les vols dans les véhicules (22% des vols), les vols à la tire (14,5% des vols) et les cambriolages dans les habitations (12% des vols).

Concernant les évolutions, de grandes disparités apparaissent. Ainsi, les vols simples, vols dans les véhicules, les vols à la tire et les cambriolages dans les habitations, soit les quatre types de vols les plus fréquents, sont en diminution. Comme déjà mentionné plus haut, ce sont les formes violentes de vols qui sont en augmentation importante.

	2020	2021	2022	2023	2024	Evo. 23-24
Vol simple	2.690	2.968	3.337	3.294	2.902	-11,9%
Vol dans véhicule	2.190	3.233	2.810	2.797	2.613	-6,6%
Vol à la tire	1.186	1.888	1.782	1.852	1.523	-17,8%
Cambriolage dans habitation	1.204	1.726	1.588	1.571	1.429	-9,0%
Vol à l'étalage	721	744	772	858	843	-1,7%
Vol qualifié	857	870	698	843	756	-10,3%
Autre vol	496	590	572	595	652	+9,6%
Vol de vélo	335	510	566	354	322	-9,0%
Vol à l'arraché	134	189	175	199	232	+16,6%
Vol de voiture	167	271	250	263	225	-14,4%
Vol à main armée	112	112	101	100	129	+29,0%
Extorsion	113	99	98	81	103	+27,2%
Vol de mobylette	58	52	95	60	67	+11,7%
Vol de moto	32	56	49	52	39	-25,0%
Vol domestique	40	32	39	41	29	-29,3%
Vol d'usage	9	4	5	6	9	nc
<b>Total général</b>	<b>10.344</b>	<b>13.344</b>	<b>12.937</b>	<b>12.966</b>	<b>11.873</b>	-8,4%

Les cartes suivantes montrent la répartition des cambriolages dans les habitations, des vols avec violence (y compris VMA et extorsions), les vols dans les véhicules, les vols de vélos et les vols de voitures.





### Focus sur le Carré (10 rues)

Les 10 rues du Carré concentrent environ 9% des formes violentes de vols commises à Liège. Elles sont en diminution de -21,1%.

	2020	2021	2022	2023	2024	Evo. 23-24
Vol sans violence	297	416	630	529	409	-22,7%
Vol avec violence	42	73	132	113	94	-16,8%
Vol à main armée	3	3	7	7	6	nc
Extorsion	9	3	6	1	4	nc
<b>Vols et extorsions</b>	<b>351</b>	<b>495</b>	<b>775</b>	<b>650</b>	<b>513</b>	<b>-21,1%</b>

Le nombre de coups et blessures dans le Carré est repris ci-dessous. Cela représente 11% des coups et blessures commis en 2024. Ils sont en diminution de -4,3%.

	2020	2021	2022	2023	2024	Evo. 23-24
Coups et blessures	123	166	325	346	331	-4,3%

En matière de mœurs dans le Carré, les chiffres restent assez similaires aux années précédentes.

	2020	2021	2022	2023	2024
Atteinte à l'intégrité sexuelle			4	11	12
Viol	5	2	10	12	9
Pornographie infantine					1
Attentat à la pudeur	2	16	5		
Outrages aux mœurs	3	8	3	1	
Exploitation de la débauche	2	1			
<b>Mœurs</b>	<b>12</b>	<b>27</b>	<b>22</b>	<b>24</b>	<b>22</b>

### b. Les dégradations volontaires

Les dégradations volontaires enregistrées en 2024 sont au nombre de 1945, soit une diminution de -10,5%. Il s'agit principalement de dégradations volontaires sur véhicules (46% des dégradations) et des dégradations volontaires sur les biens immobiliers (38%).

	2020	2021	2022	2023	2024	Evo. 23-24
Dégradation volontaire - Véhicule	867	999	963	1.014	897	-11,5%
Dégradation volontaire - Bien immobilier	980	956	904	841	737	-12,4%
Dégradation volontaire - Bien mobilier	189	182	214	185	174	-5,9%
Graffitis	163	100	56	112	116	+3,6%
Dégradation volontaire - Clôtures	18	23	10	12	13	nc
Autre dégradation volontaire	11	13	12	8	8	nc
<b>Dégradation volontaire</b>	<b>2.228</b>	<b>2.273</b>	<b>2.159</b>	<b>2.172</b>	<b>1.945</b>	<b>-10,5%</b>

### c. Les fraudes

Les fraudes se maintiennent à des chiffres élevés, du même ordre de grandeur qu'en 2022. Les fraudes sont essentiellement de la criminalité informatique (« Obtention d'un avantage patrimonial frauduleux par un moyen technologique », +15,6% et d'escroqueries avec internet (-11,3%). Ces types de faits se sont multipliés avec la généralisation du paiement sans contact lors de la crise Covid.

Notons l'augmentation importante des faits de blanchiment d'argent (de 34 faits en 2023 à 64 faits en 2024).

	2020	2021	2022	2023	2024	Evo. 23-24
Obtention d'un avantage patrimonial frauduleux par un moyen technologique (fraude informatique)	677	897	1.241	1.289	1.490	+15,6%
Escroquerie avec internet	326	468	799	808	717	-11,3%
Abus de confiance	195	178	206	234	200	-14,5%
Escroquerie sans internet	112	166	206	171	134	-21,6%
Cel frauduleux	102	108	108	86	86	+0,0%
Blanchiment d'argent	6	19	15	34	64	+88,2%
Fraude à l'indemnisation ou aux subsides	74	81	101	117	58	-50,4%
Griveleries	28	16	31	27	30	nc
Autres	9	13	12	9	4	nc
<b>Total général</b>	<b>1.529</b>	<b>1.946</b>	<b>2.719</b>	<b>2.775</b>	<b>2.783</b>	<b>+0,3%</b>

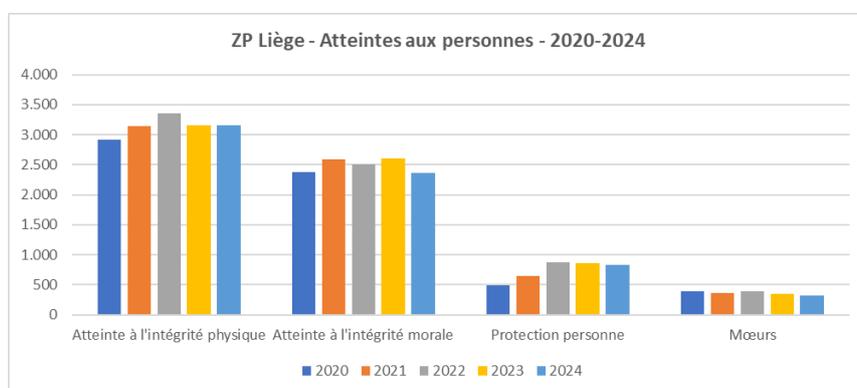
### 3. Atteintes aux personnes

Les atteintes aux personnes sont en diminution de -4,1%. Elles consistent principalement en des atteintes à l'intégrité physique (-0,1%) et des atteintes à l'intégrité morale (-8,8%).

Les atteintes à l'intégrité physique consistent essentiellement en des coups et blessures et des violences intrafamiliales. En ce qui concerne les atteintes à l'intégrité morale, il s'agit principalement de menaces et de harcèlement.

Les faits de « protection personne » sont en majorité de faits de « protection de la jeunesse » (notamment les fugues et l'obligation scolaire).

	2020	2021	2022	2023	2024	Evo. 23-24
Atteinte à l'intégrité physique	2.922	3.145	3.362	3.164	3.160	-0,1%
Atteinte à l'intégrité morale	2.374	2.591	2.506	2.598	2.370	-8,8%
Protection personne	492	643	867	859	831	-3,3%
Mœurs	395	360	390	344	319	-7,3%
<b>Atteintes aux personnes</b>	<b>6.183</b>	<b>6.739</b>	<b>7.125</b>	<b>6.965</b>	<b>6.680</b>	<b>-4,1%</b>



#### a. Les atteintes à l'intégrité physique

Les atteintes à l'intégrité physique consistent principalement en des coups et blessures. Les chiffres sont en diminution (-0,1%).

	2020	2021	2022	2023	2024	Evo. 23-24
Coups et blessures	2.711	2.918	3.131	2.957	2.933	-0,8%
Agression circulation	57	74	56	59	84	+42,4%
Homicide	51	53	59	53	55	+3,8%
Détention illégale	44	46	38	35	41	+17,1%
Privation - Délaissement	40	27	25	24	18	nc
Enlèvement	14	11	23	19	11	nc
Autres	5	16	30	17	18	nc
<b>Atteinte à l'intégrité physique</b>	<b>2.922</b>	<b>3.145</b>	<b>3.362</b>	<b>3.164</b>	<b>3.160</b>	<b>-0,1%</b>

Le nombre d'homicides (rappelons que les tentatives sont incluses dans les chiffres) s'élève à 55, dont 7 accomplis (2 meurtres, 1 assassinat et 4 incendies volontaires ayant causé la mort).

### b. Les atteintes à l'intégrité morale

Les atteintes à l'intégrité morale (en diminution de -8,8%) consistent principalement en des menaces et des faits de harcèlement. Ces deux types de faits sont en diminution.

	2020	2021	2022	2023	2024	Evo. 23-24
Harcèlement	880	1.041	1.024	1.049	943	-10,1%
Menace	972	1.036	977	1.008	928	-7,9%
Statut enfant - famille	168	181	165	211	187	-11,4%
Atteinte à l'honneur	193	178	151	172	160	-7,0%
Violation de domicile	63	62	85	51	59	+15,7%
Racisme, xénophobie et discrimination	94	81	85	90	51	-43,3%
Incitation à la haine	4	12	19	17	42	nc
<b>Atteinte à l'intégrité morale</b>	<b>2.374</b>	<b>2.591</b>	<b>2.506</b>	<b>2.598</b>	<b>2.370</b>	<b>-8,8%</b>

### c. Les mœurs

Les mœurs sont en diminution (-7,3%). Il s'agit essentiellement de viols et d'atteintes à l'intégrité sexuelle / attentats à la pudeur.

	2020	2021	2022	2023	2024	Evo. 23-24
Viol	146	126	159	147	162	+10,2%
Atteinte à l'intégrité sexuelle	11	9	85	131	116	-11,5%
Outrages aux mœurs	74	86	76	55	33	-40,0%
Autres	164	139	70	11	8	nc
<b>Mœurs</b>	<b>395</b>	<b>360</b>	<b>390</b>	<b>344</b>	<b>319</b>	<b>-7,3%</b>

#### d. Les violences intrafamiliales

Une part non négligeable des atteintes aux personnes se produit dans la sphère familiale (30%). Les violences intrafamiliales<sup>4</sup> représentent 2725 faits enregistrés<sup>5</sup> en 2024 soit une augmentation de +3% par rapport à 2023.

	2020	2021	2022	2023	2024	Evo. 23-24
<b>Atteinte aux personnes</b>						nc
<b>Atteinte à l'intégrité physique</b>						nc
Violence intrafamiliale dans le couple	739	926	964	882	885	+0,3%
Violence intrafamiliale envers autres membres	107	140	230	163	212	+30,1%
Violence intrafamiliale envers descendants	77	95	103	68	114	+67,6%
<b>Total Atteinte à l'intégrité physique</b>	<b>923</b>	<b>1.161</b>	<b>1.297</b>	<b>1.113</b>	<b>1.211</b>	+8,8%
						nc
<b>Atteinte à l'intégrité morale</b>						nc
Violence intrafamiliale dans le couple	458	717	775	674	725	+7,6%
Violence intrafamiliale envers autres membres	54	66	88	99	120	+21,2%
Violence intrafamiliale envers descendants	25	30	28	46	41	-10,9%
<b>Total Atteinte à l'intégrité morale</b>	<b>537</b>	<b>813</b>	<b>891</b>	<b>819</b>	<b>886</b>	+8,2%
						nc
<b>Mœurs</b>						nc
Violence intrafamiliale dans le couple	22	32	28	29	36	nc
Violence intrafamiliale envers descendants	3	2	9	3	6	nc
Violence intrafamiliale envers autres membres	4	6	3		3	nc
<b>Total Mœurs</b>	<b>29</b>	<b>40</b>	<b>40</b>	<b>32</b>	<b>45</b>	+40,6%
						nc
<b>Protection personne</b>						nc
Violence intrafamiliale dans le couple	12	9	15	33	9	-72,7%
Violence intrafamiliale envers descendants	6	7	13	13	8	nc
Violence intrafamiliale envers autres membres		1	6	7	2	nc
<b>Total Protection personne</b>	<b>18</b>	<b>17</b>	<b>34</b>	<b>53</b>	<b>19</b>	-64,2%
						nc
<b>Total Atteinte aux personnes</b>	<b>1.507</b>	<b>2.031</b>	<b>2.262</b>	<b>2.017</b>	<b>2.161</b>	+7,1%
						nc
<b>Non infraction - Problème social</b>						nc
Violence intrafamiliale dans le couple	47	105	199	231	213	-7,8%
Violence intrafamiliale envers autres membres	6	21	39	34	51	+50,0%
Violence intrafamiliale envers descendants	4	5	6	9	11	nc
<b>Total Non infraction - Problème social</b>	<b>57</b>	<b>131</b>	<b>244</b>	<b>274</b>	<b>275</b>	+0,4%
						nc
<b>Total Non infraction - Problème social</b>	<b>57</b>	<b>131</b>	<b>244</b>	<b>274</b>	<b>275</b>	+0,4%
						nc
<b>Atteinte aux biens</b>						nc
Dégradation volontaire	98	197	268	200	170	-15,0%
Vol et extorsion	51	60	66	97	71	-26,8%
Fraude	6	14	26	34	29	-14,7%
Incendie et explosion	1	1		11	2	nc
						nc
<b>Total Atteinte aux biens</b>	<b>156</b>	<b>272</b>	<b>360</b>	<b>342</b>	<b>272</b>	-20,5%
						nc
<b>Autres</b>	<b>24</b>	<b>24</b>	<b>19</b>	<b>13</b>	<b>17</b>	nc
						nc
<b>Total général</b>	<b>1.744</b>	<b>2.458</b>	<b>2.885</b>	<b>2.646</b>	<b>2.725</b>	+3,0%

Les violences intrafamiliales sont essentiellement des atteintes aux personnes sont essentiellement des violences physiques (les coups et blessures représentent près de la moitié des VIF). Viennent ensuite les atteintes morales (menaces / harcèlement).

<sup>4</sup> Le phénomène des violences intrafamiliales est délimité sur base de la qualification des faits repris dans le PV et/ou sur base du « phénomène » encodé dans ISLP.

<sup>5</sup> Plusieurs infractions peuvent être encodées dans un même PV.

## 4. Législation étrangers

Cette catégorie compte 1934 faits en 2024 soit une diminution de -3,3%. Cela concerne principalement les infractions à la législation en matière de séjour des étrangers.

	2020	2021	2022	2023	2024	Evo. 23-24
Législation étrangers - Séjour	1.371	1.852	1.938	1.919	1.869	-2,6%
Législation étrangers - Accès au territoire	52	70	102	61	53	-13,1%
Législation étrangers - Mariage blanc ou forcé	32	19	17	13	9	nc
Reconnaissance frauduleuse d'enfants		1	2	2	1	nc
Législation étrangers - Eloignement	3	4	4	4	1	nc
Législation étrangers - Autre	1	1		1	1	nc
Législation étrangers - Permis de travail		1				nc
<b>Total général</b>	<b>1.459</b>	<b>1.948</b>	<b>2.063</b>	<b>2.000</b>	<b>1.934</b>	<b>-3,3%</b>

## 5. Stupéfiants

Le nombre de PV pour des faits de stupéfiants s'élève à 3026 pour l'année 2024. L'augmentation est de +5,3% (par rapport à l'année 2021, l'augmentation est de +85%). Notons que le Festival des Ardentes concerne à lui seul environ 500 PV stupéfiants chaque année (621 en 2024).

	2020	2021	2022	2023	2024	Evo. 23-24
Stupéfiants - Détention et consommation	1.392	1.279	2.111	2.495	2.674	+7,2%
Stupéfiants - Commerce	288	288	290	321	310	-3,4%
Stupéfiants - Autre	29	30	38	38	25	-34,2%
Stupéfiants - Fabrication et culture	32	36	16	18	12	nc
Stupéfiants - Trafic	8	1	3	2	5	nc
<b>Total général</b>	<b>1.749</b>	<b>1.634</b>	<b>2.458</b>	<b>2.874</b>	<b>3.026</b>	<b>+5,3%</b>

Si l'on excepte les PV dressés lors du festival des Ardentes, les faits de détention et de commerce se concentrent au centre-ville (place Saint-Lambert, place Xavier-Neujean, rue de Bruxelles, rue Sœur-de-Hasque).

Les faits de commerces (deal) se concentrent rue du Pont, quai de la Goffe et rue Saint-Gilles.

Les quantités de drogue saisies sont reprises dans le tableau ci-dessous.

	2022		2023		2024	
	Poids	Plants	Poids	Plants	Poids	Plants
Cannabis	92kg	30	93kg	925	222kg	384
Cocaïne	0,23kg		8,7kg		2,6kg	
Héroïne	1,7kg		1,1kg		3,7kg	

## 6. Criminalité économique et financière

La criminalité économique et financière reste stable en 2024. Les deux catégories principales connaissent des évolutions divergentes : le travail illégal diminue de -10% tandis que les infractions à la loi économique augmentent de +17% (il s'agit essentiellement de défauts d'étiquetage). Notons également l'augmentation importante de la criminalité informatique (hacking et faux en informatique).

	2020	2021	2022	2023	2024	Evo. 23-24
Travail illégal	137	126	188	170	153	-10,0%
Infractions loi économique	104	149	83	93	109	+17,2%
Criminalité informatique	58	30	33	58	70	+20,7%
Infractions loi fiscale	79	80	54	38	33	-13,2%
Législation sur le travail	31	25	20	32	33	+3,1%
Contrefaçon et falsification	24	14	32	30	33	nc
Infractions loi commerce	14	24	27	26	23	nc
Corruption	4	7	4	5	6	nc
Criminalité économique et financière - Autre	1					nc
<b>Total général</b>	<b>452</b>	<b>455</b>	<b>441</b>	<b>452</b>	<b>460</b>	<b>+1,8%</b>

## 7. Environnement

L'environnement, en diminution de -14,5%, englobe des problématiques diverses, les deux principales étant les « déchets / propreté » et les « animaux ».

	2020	2021	2022	2023	2024	Evo. 23-24
Environnement - Déchets	84	114	279	201	193	-4,0%
Environnement - Animaux	49	190	176	186	180	-3,2%
Environnement - Bruit	204	222	280	219	139	-36,5%
Environnement - Autre	14	34	36	16	20	nc
<b>Total général</b>	<b>351</b>	<b>560</b>	<b>771</b>	<b>622</b>	<b>532</b>	<b>-14,5%</b>

Concernant la réglementation communale, nous constatons une stabilisation de la proactivité en matière de propreté-incivilités. Ces infractions sont essentiellement des dépôts illicites mais également des constats de dépôts anticipés.

	2020	2021	2022	2023	2024	Evo. 23-24
Propreté-incivilités	2.309	3.642	3.538	3.281	3.185	-2,9%
Bruit	273	262	409	395	470	+19,0%
Environnement	39	24	23	36	19	-47,2%
<b>RC Propreté, bruit et environnement</b>	<b>2.621</b>	<b>3.928</b>	<b>3.970</b>	<b>3.712</b>	<b>3.674</b>	<b>-1,0%</b>

Notons enfin qu'une partie de la problématique n'est pas comptabilisée dans cette analyse. Il s'agit de fait gérés par la Ville sur base des « caméras ville ».

## 8. Délits contre l'autorité publique (ordre et foi publics)

Les faits relatifs aux délits contre l'autorité publique sont présentés ci-dessous. Les faits concernés sont essentiellement des outrages, des faux et des rébellions. Notons la diminution des faux (-12,1%) et l'augmentation des outrages (+19%).

	2020	2021	2022	2023	2024	Evo. 23-24
Faux	180	168	191	214	188	-12,1%
Outrage	250	201	173	153	182	+19,0%
Usurpation	61	74	61	81	74	-8,6%
Rébellion	104	91	73	87	74	-14,9%
Délits contre lois et règlements	5	10	16	15	14	nc
Délits contre autorité publique - Autre	2	4	4	6	2	nc
<b>Délits contre l'autorité publique</b>	<b>602</b>	<b>548</b>	<b>518</b>	<b>556</b>	<b>534</b>	<b>-4,0%</b>

## 9. Armes

Les faits relatifs aux armes sont présentés ci-dessous. Il s'agit le plus souvent de découvertes lors de fouilles de personnes. La catégorie « Armes – Autre » concerne essentiellement des découvertes d'armes (trouvées ou héritées). Concernant la détention et le port illégal, notons que près de 90% des faits concernent des armes blanches.

	2020	2021	2022	2023	2024	Evo. 23-24
Armes - Détention et port illégal	692	698	770	849	824	-2,9%
Armes - Autre	28	44	27	31	48	+54,8%
Armes - Perte	2	4	2	8	4	nc
Abandon volontaire		5	1	1	1	nc
Armes - Commerce illégal	3	3	4	6	1	nc
Armes - Fabrication illégale			1	1		nc
<b>Armes</b>	<b>725</b>	<b>754</b>	<b>805</b>	<b>896</b>	<b>878</b>	<b>-2,0%</b>

## 10. Délits contre la sécurité publique

Les faits relatifs aux délits contre la sécurité publique sont présentés ci-dessous. On note une forte augmentation des faits dans et autour des stades.

	2020	2021	2022	2023	2024	Evo. 23-24
Sécurité dans les stades	1	27	23	13	103	nc
Fausse monnaie	18	10	9	14	16	nc
Dissimulation du visage dans lieu public	3	1	1	6	9	nc
Evasion	8	9	5	12	6	nc
Association de malfaiteurs	6	10	5	2	5	nc
Recel d'un criminel					1	nc
<b>Délits contre la sécurité publique</b>	<b>36</b>	<b>57</b>	<b>43</b>	<b>47</b>	<b>140</b>	<b>+197,9%</b>

## 11. Sureté de l'Etat

Les chiffres en la matière (16 PV en 2024 contre 29 PV en 2023 contre 17 en 2022) sont en diminution. Il s'agit principalement d'alertes à la bombe.

	2020	2021	2022	2023	2024
Sûreté de l'Etat	1			1	
Terrorisme	21	13	17	29	16
<b>Sûreté de l'Etat</b>	<b>22</b>	<b>13</b>	<b>17</b>	<b>30</b>	<b>16</b>

## 12. TEH - Traite des êtres humains

Les faits relatifs à la traite des êtres humains sont présentés ci-dessous.

	2020	2021	2022	2023	2024
TEH - Marchand de sommeil	4	8	18	7	14
TEH - Exploitation économique	10	8	4	5	4
TEH - Exploitation de la débauche	3	5	10	9	2
TEH - Autre	1				2
TEH - Pornographie infantile		2	1		
TEH - Exploitation de la mendicité	1	1			
<b>TEH</b>	<b>19</b>	<b>24</b>	<b>33</b>	<b>21</b>	<b>22</b>

## C. La réglementation communale

Les PV rédigés sur base de la réglementation communale sont repris dans le tableau ci-dessous. Les chiffres 2024 présentent une diminution de -6,6%. Les faits liés à la propreté et incivilités (déchets essentiellement) sont les plus nombreux suivis de la sécurité publique (sont repris ici vols simples et dégradations en double incrimination) et de la problématique de l'alcool (consommation VP).

	2020	2021	2022	2023	2024	Evo. 23-24
Propreté-incivilités	2.309	3.642	3.538	3.281	3.185	-2,9%
Sécurité publique	625	648	620	608	582	-4,3%
Bruit	273	262	409	395	470	+19,0%
Alcool	985	730	866	666	434	-34,8%
Occupation voie publique	56	30	78	71	52	-26,8%
Environnement	39	24	23	36	19	-47,2%
Taxis	6			38	14	-63,2%
Graffitis	11	18	11	9	10	nc
Immeubles	25	52	29	8	8	nc
Affichage	2	1			2	nc
Fêtes du 15 août				2		nc
Night-shops - Phone-shops	2					nc
Mendicité			1	1		nc
Atteinte aux personnes		3				nc
<b>Réglementation communale</b>	<b>4.333</b>	<b>5.410</b>	<b>5.575</b>	<b>5.115</b>	<b>4.776</b>	<b>-6,6%</b>

Le détail des faits liés à la propreté et aux incivilités est présenté ci-dessous.

	2020	2021	2022	2023	2024	Evo. 23-24
Déchets	1.975	3.318	3.084	2.943	2.939	-0,1%
Uriner/cracher	236	241	320	271	225	-17,0%
Trottoirs	47	32	17	25	20	nc
Propreté (VP)	1	3	2	1	1	nc
Déjections animales	2	1	6	2		nc
Déchets - Activité professionnelle	30	34	94	29		nc
Nourriture aux animaux	10	2	6	5		nc
Propreté immeubles	7	9	8	3		nc
Tracts	1	2	1	2		nc
<b>Propreté-incivilités</b>	<b>2.309</b>	<b>3.642</b>	<b>3.538</b>	<b>3.281</b>	<b>3.185</b>	<b>-2,9%</b>

Les chiffres concernant la mendicité provenant du module information sont les suivants. On constate une forte diminution du nombre d'informations encodées.

	2020	2021	2022	2023	2024	Evo. 23-24
MENDICITE (RGP du 25/06/2001)	1.703	1.926	2.449	2.368	1.466	-38,1%

## 2. SÉCURITÉ ROUTIÈRE

### A. Accidents de la circulation

#### 1. Ampleur et évolution

Le nombre d'accidents de la circulation enregistrés par la ZP Liège et survenus sur le territoire de la Ville de Liège s'élève à 3395 en 2024, soit une diminution de -0,2%.

	2020	2021	2022	2023	2024	Evo. 23-24
Accident avec dégâts matériels	2.271	2.672	2.821	2.793	2.722	-2,5%
Accident avec blessés	583	738	750	600	669	+11,5%
Accident avec mort d'homme	3	4	4	8	4	nc
<b>Accidents</b>	<b>2.857</b>	<b>3.414</b>	<b>3.575</b>	<b>3.401</b>	<b>3.395</b>	-0,2%

Parmi ces 3395 accidents, 2722 (soit 80%) sont des accidents avec dégâts matériels, 669 (soit 20%) sont des accidents avec blessés et 4 sont des accidents avec mort d'homme (décédés sur place)<sup>6</sup>. Notons l'importante augmentation du nombre d'accidents avec blessés (+11,5%).

#### 2. Victimes

Le nombre de victimes est repris ci-dessous. Le nombre de blessés légers enregistre une augmentation de +4,1%. À l'inverse, le nombre de blessés graves est en diminution de -25%.

	2020	2021	2022	2023	2024	Evo. 23-24
Blessés légers	675	868	870	699	728	+4,1%
Blessés graves	26	36	26	32	24	-25,0%
Décédés	3	4	5	7	5	nc
<b>Usagers blessés ou décédés</b>	<b>704</b>	<b>908</b>	<b>901</b>	<b>738</b>	<b>757</b>	+2,6%

La ventilation des types d'usagers est reprise dans le tableau suivant. Le nombre de victimes usagers faibles est en légère augmentation de +4,6%. Les usagers faibles décédés en 2024 sont un motocycliste et un piéton.

	2020	2021	2022	2023	2024	Evo. 23-24
Usagers faibles blessés légers	267	328	367	262	276	+5,3%
Usagers faibles blessés graves	15	20	18	18	16	nc
Usagers faibles décédés	2	2	2	1	2	nc
<b>Usagers faibles</b>	<b>284</b>	<b>350</b>	<b>387</b>	<b>281</b>	<b>294</b>	+4,6%

Le détail des usagers faibles est repris dans le tableau suivant.

<sup>6</sup> Les chiffres mentionnés dans ce document concernent les décédés sur place. Il est possible que des victimes décèdent par la suite sans pouvoir être comptabilisées dans cette analyse.

	2020	2021	2022	2023	2024
Cycliste, blessé grave	2	4	2	2	3
Cycliste, blessé léger	88	79	84	69	66
Cyclomotoriste, blessé grave	2	3		4	2
Cyclomotoriste, blessé léger	37	56	56	45	44
Motocycliste, blessé grave	2	4	3	3	1
Motocycliste, blessé léger	36	53	48	28	36
Motocycliste, décédé	2	1	1	1	1
Piéton, blessé grave	9	9	13	9	10
Piéton, blessé léger	106	140	179	120	130
Piéton, décédé		1	1		1

## B. Infractions de roulage

Les infractions de roulage ont été extraites de l'ISLP de la ZP Liège (Traitement – Circulation). En la matière, la proactivité policière est bien évidemment prépondérante dans le volume d'infractions constatées et donc dans les évolutions relevées. L'année 2024 a connu une très légère augmentation de +0,7%.

	2020	2021	2022	2023	2024	Evo. 23-24
Vitesse	11.525	13.523	20.064	17.656	21.610	+22,4%
Arrêt et stationnement	20.003	21.116	22.361	18.365	14.609	-20,5%
Non-respect de la signalisation	2.102	2.753	2.632	3.386	3.000	-11,4%
GSM au volant	934	1.096	1.320	1.629	1.561	-4,2%
Permis de conduire	926	1.005	1.033	1.325	1.491	+12,5%
Contrôle technique	903	827	1.100	1.287	1.455	+13,1%
Conditions techniques et chargements	786	792	1.122	982	1.173	+19,5%
Immatriculation des véhicules	1.082	857	944	950	1.131	+19,1%
Sécurité	1.029	948	997	1.012	857	-15,3%
Défaut d'assurance	940	745	733	824	795	-3,5%
Alcool, drogue et autres substances qui influencent la conduite	279	568	751	778	654	-15,9%
Emploi des feux, indicateurs de direction, rétroviseurs et avertissement sonore	257	263	301	287	293	+2,1%
Règles de circulation	393	447	283	292	289	-1,0%
Carte d'identité	159	162	176	242	227	-6,2%
Circulation en fonction de l'endroit	54	25	124	125	217	+73,6%
Priorité / comportement envers autres usagers	108	161	123	117	150	+28,2%
Non-respect des injonctions d'un agent qualifié	100	81	88	93	101	+8,6%
Mise en danger des usagers	85	120	138	126	99	-21,4%
Autres	256	283	325	442	544	+23,1%
<b>Total général</b>	<b>41.921</b>	<b>45.772</b>	<b>54.615</b>	<b>49.918</b>	<b>50.256</b>	<b>+0,7%</b>

La plus grande part des infractions concerne la vitesse (+22,4%) suivies des arrêts / stationnement (-20,5%).

Notons toutefois qu'en matière de stationnement, les chiffres de la Scancar (gérés par la Ville) ne sont pas repris dans le tableau ci-dessus. Le nombre de sanctions en 2023 s'élèvent à 214.545 contre 158.727 en 2022. En 2024, le nombre de sanctions est de 202.961.

On note une diminution des constats de conduite sous l'influence de l'alcool/drogues (-15,9%). A l'inverse, la zone a constaté de nombreuses circulations dans les zones piétonnes (circulation en fonction de l'endroit, +76,6%).

### 3. ARRESTATIONS

Le nombre d'arrestations est repris au tableau suivant.

	2020	2021	2022	2023	2024	Evo. 23-24
Administrative	2.485	3.204	3.886	3.341	3.232	-3,3%
Judiciaire	2.538	2.635	2.944	3.403	3.431	+0,8%

La raison (sujet) de l'arrestation administrative n'est pas toujours encodée dans le module Privation de Liberté. A l'inverse, certaines arrestations comportent plusieurs sujets. Le tableau suivant présente les sujets encodés (hormis les sujets en rapport avec le type de service).<sup>7</sup>

	2020	2021	2022	2023	2024	Evo. 23-24
Troubles de l'Ordre Public (TOP)	603	771	1.036	808	805	-0,4%
OE : Reconfirmation décision de transfert	1.035	1.318	1.278	916	782	-14,6%
Ivresse publique	630	701	877	740	722	-2,4%
Trouble de l'Ordre Public (lié à la mendicité)			148	100	41	-59,0%
9 ter	32	19	10	17	16	nc
Mendiants	35	45	100	39	14	-64,1%
Ivresse au volant	27	23	22	19	12	nc

<sup>7</sup> 9 ter : état analogue à l'ivresse mais qui concerne les stupéfiants.

## 4. CONCLUSIONS

L'objectif de ce document est de fournir une image de la « criminalité » enregistrée dans la ZP Liège, tant au niveau de l'ampleur, de l'évolution ou encore de la répartition spatio-temporelle. Cette image est réalisée exclusivement à partir des données provenant de l'ISLP de la ZP Liège, extraites en janvier 2025.

Les objectifs stratégiques retenus dans le Plan Zonal de Sécurité 2020-2025 de la ZP Liège sont les suivants :

- Contribuer à la sécurité routière (stationnement, vitesse, imprégnation)
- Contribuer à diminuer les nuisances environnementales (déchets, bruit...)
- Contribuer à la lutte contre les stupéfiants (détention / vente / trafic / culture)
- Contribuer à la lutte contre toutes les formes de vols (avec une attention particulière pour le Carré)
- Contribuer à la lutte contre le radicalisme et l'extrémisme violents
- Contribuer à la lutte contre les violences intra-familiales

### A. Infractions

En matière de criminalité, les chiffres présentent une légère diminution par rapport à 2023 (-4,9%). Le nombre de faits dits « réactifs » montre une diminution de -6,1%. Les faits dits « proactifs » sont en revanche en augmentation de +2,1%.

Les catégories de faits les plus fréquentes en 2024 restent les atteintes aux biens, les atteintes aux personnes, les stupéfiants et les infractions à la législation sur les étrangers. Ces quatre catégories pèsent ensemble 88% de la criminalité enregistrée dans la ZP Liège en 2024.

Les atteintes aux biens sont en diminution de -7,6%. Elles consistent essentiellement en des vols et extorsions, des fraudes et des dégradations volontaires. Les vols sont en diminution de -8,4%, les fraudes restent stables et les dégradations volontaires diminuent de -10,5%.

Les vols sont heureusement en grande majorité des vols sans violence (90% des faits). Les extorsions et vols à main armée représentent 2,1% des vols enregistrés en 2024. Notons encore que les formes violentes de vols (VMA/Extorsions/Vols avec violence) sont en augmentation de +9,7% en 2024.

Les types de vols les plus fréquents restent les vols simples (-11,9%), les vols dans les véhicules (-6,6%), les vols à la tire (-17,8%), les cambriolages dans les habitations (-9%) et les vols à l'étalage (-1,7%). Ces cinq types de vols concentrent 78% de la problématique des vols.

Concernant les dégradations volontaires (-10,5%), il s'agit essentiellement de dégradations sur des véhicules et sur des biens immobiliers.

Au sein des fraudes, le nombre de faits de criminalité informatique (« Obtention d'un avantage patrimonial frauduleux par un moyen technologique ») poursuivent leur augmentation (+15,6%). Les escroqueries avec internet sont en diminution de -11,3%. Dans le cas des fraudes informatiques, il faut noter l'augmentation continue depuis 2018.

Les atteintes aux personnes (-4,1%) consistent pour la plupart en des atteintes à l'intégrité physique (coups et blessures) et en des atteintes à l'intégrité morale (menaces et harcèlement).

Au sein des atteintes aux personnes, épinglons la part importante des violences intrafamiliales qui représentent 30% des atteintes aux personnes et sont en augmentation de +3%. Les VIF sont essentiellement des violences au sein du couple.

Les infractions relatives aux stupéfiants sont en forte augmentation depuis plusieurs années (+5,3%). Les chiffres sont supérieurs à la période pré-Covid. Il s'agit essentiellement de détention (dont environ 20% des faits pour le Festival des Ardentes).

Les infractions relatives à la législation sur les étrangers sont en diminution de -3,3% par rapport à 2023. Il s'agit essentiellement d'infraction en matière de séjour.

En matière de réglementation communale, l'année 2024 enregistre une diminution de -6,6%. Il s'agit essentiellement de faits liés à la propreté et aux incivilités, à la sécurité publique, aux tapages et à l'alcool.

Les faits de mendicité ne font plus l'objet de PV depuis fin 2016 mais uniquement de l'encodage d'une fiche info dans l'ISLP. Sur base de ces fiches, nous constatons une diminution de -38,1%.

## *B. Accidents et infractions de roulage*

Le nombre d'accidents de la circulation est en diminution de -0,2%. Les accidents n'ont pour la plupart que des conséquences matérielles. Le nombre d'accidents avec blessés est en augmentation (669 accidents soit +11,5%). Nous avons enregistré 4 accidents mortels (contre 8 en 2023). Les conséquences physiques en 2024 sont 5 tués, 24 blessés graves et 728 blessés légers. Tout comme les années précédentes, il est important de relever les usagers faibles parmi les victimes des accidents avec blessés / tués : 2 décédés sur 16 blessés graves et 276 blessés légers.

En matière d'infractions de roulage, les chiffres 2024 montrent une stabilisation des chiffres. Les infractions liées à la vitesse sont en forte augmentation (+22,4%). A l'inverse, les PV / SAC arrêts et stationnement diminuent de -20,5%. Parmi les augmentations marquantes, notons les infractions aux conditions techniques et chargements (+19,5%), les défauts d'immatriculation (+19,1%) et les infractions liées à la circulation dans les zones interdites (piétonnes essentiellement) : +73,6%.

## *C. Arrestations*

Enfin, le nombre de privations de liberté administratives en en diminution de -3,3%. Les privations de liberté judiciaires sont quant à elles en augmentation de +0,8%.